



## DESCRIPTION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS 2012

---

### 57 – ASSISTANCE, SOINS INFIRMIERS

#### 1. INTRODUCTION

##### 1.1. But de l'épreuve

Évaluer la compétence des candidats<sup>1</sup> à exécuter différentes techniques et procédés en soins infirmiers.

##### 1.2. Durée du concours

Douze heures.

#### 2. DESCRIPTION DU CONCOURS

##### 2.1. Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents y auront accès

DOCUMENT	OUI	NON	DATE
Aperçu de l'examen	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Examen complet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Projet de l'édition précédente	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Grille d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Liste des produits	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Autres (Annexe)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

---

1. Le masculin est employé afin d'alléger le texte.

## **2.2. Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve**

Le finaliste devra être en mesure de réaliser les différentes tâches suivantes:

- ▶ Observation de la personne et transmission des informations, tout au long des évaluations;
- ▶ Inscription des notes au dossier, après chaque évaluation (réf : Brassard);
- ▶ Communication verbale lors des évaluations, informations transmises aux patients et aux juges (utilisation juste de la terminologie);
- ▶ Réfection d'un pansement stérile;
- ▶ Effectuer des ponctions veineuses, selon une ordonnance et préparation des réquisitions et du matériel nécessaire;
- ▶ Installation d'un TNG;
- ▶ Installation d'un cathétérisme vésicale (féminin);
- ▶ Préparation, administration et enregistrement de médication, soit par la bouche, sous-cutané et/ou intramusculaire;
- ▶ Surveillance et changement de soluté, selon prescription;
- ▶ Inscription et fermeture d'un bilan liquidien, selon prescription;
- ▶ Installation confortable des patients lors de chaque évaluation;
- ▶ Respect des principes de déplacements sécuritaires des bénéficiaires en tout temps (PDSB);

- ▶ Respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie, lors de chaque évaluation;
- ▶ Effectuer un rapport verbal aux juges, après chaque évaluation, en lien avec les soins à prodiguer.

### **3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE**

#### **3.1. Équipement et matériel fournis par l'organisation**

- ▶ Un lit d'hôpital, les oreillers et la literie;
- ▶ Le nécessaire pour les soins spécifiques;
- ▶ Les formulaires au dossier.

#### **3.2. Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes :**

- ▶ Un mannequin femme;
- ▶ Une tige à soluté.

#### **3.3. Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents)**

- ▶ Le candidat devra porter une tenue vestimentaire conforme à la pratique du métier.

## 4. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

### 4.1. Pièces d'équipement de protection individuelle que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

Aucun ÉPI ne sera requis

### 4.2. Pièces d'équipement de protection individuelle obligatoire que fournira Compétences Québec

Gants de protection

### 4.3. Notation en SST

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition. Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail. Sur un total de 1 000 points, le candidat se verra pénalisé de 10 points pour un premier manquement, 30 points pour un second manquement et de 60 points pour chaque manquement additionnel aux règles de la santé et de la sécurité du travail.

De plus, un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

**Exemple : Pour 4 manquements, un candidat se verrait pénalisé de la façon suivant :  $10+30+60+60 = 160$**

## 5. ÉVALUATION

### 5.1. Composition du jury

Le jury sera composé de personnes provenant des différents milieux hospitaliers de Québec. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent communiquer avec Compétences Québec. Le nombre de juge sera déterminé selon le nombre de candidatures reçues.

### 5.2. Répartition des points

<b>RÉPARTITION DES POINTS SUR / 1 000 TOTAL</b>	<b>POINTS</b>
Utilisation correcte des principes de déplacements sécuritaires de la personne	20 %
Respect des normes d'hygiène et d'asepsie	20 %
Respect des procédés de soins	30 %
Respect des données et des consignes fournies	10 %
Organisation du travail et efficacité	10 %
Communication verbale et écrite	10 %

## 6. RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Nil.

## 7. EXPERTE

**Sylvie Lefrançois**

**C.F.P Fierbourg**

**Courriel :**

[s.lefrancois@competencesquebec.com](mailto:s.lefrancois@competencesquebec.com)